

Convertir son vignoble à l'Agriculture Biologique

Vous envisagez de convertir votre vignoble à l'agriculture biologique, ou vous vous posez simplement des questions sur cette éventualité.



Dates et lieu : Vendredi 19 et 26 novembre 2021 à Antenne PPVI à Bergerac

Durée : 2 jours

OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les perspectives de marché • Connaître les bases réglementaires et techniques : conduite de la vigne et vinification • Identifier les changements à opérer pour la conversion, l'équipement nécessaire • Apprécier l'intérêt ou non de se lancer dans ce projet : aspect économique, travail, environnement
PROGRAMME	<ul style="list-style-type: none"> • Le marché des vins bio et les perspectives en termes de commercialisation, • l'organisation de la filière • La réglementation de l'agriculture biologique, les contrôles • Les bases techniques de l'agriculture biologique, les équipements nécessaires • Les accompagnements financiers
RESPONSABLE / INTERVENANT	<ul style="list-style-type: none"> • Camille DELAMOTTE, conseillère viticole à la Chambre d'Agriculture 24 • Anne HUBERT (Chargé de mission Vignerons Bio Nouvelle Aquitaine), • Sylvie Marino (Auditrice Ecocert),
METHODES PEDAGOGIQUES	<ul style="list-style-type: none"> • Tour de table • Exposé avec diaporama, échanges • Visite d'une exploitation en AB, échanges avec l'exploitant sur sa motivation et ses pratiques
MODALITE D'EVALUATION	<ul style="list-style-type: none"> • En début de formation <ul style="list-style-type: none"> ○ Auto-évaluation des compétences sur le sujet (pré-formation) • Pendant et / ou en fin de formation <ul style="list-style-type: none"> ○ Auto-évaluation des compétences sur le sujet (post-formation)
PRE-REQUIS	<ul style="list-style-type: none"> • Aucun

Contact : Corinne DESSALLES – 05 53 63 56 50 – corinne.dessalles@dordogne.chambagri.fr

En situation de handicap merci de contacter : Audrey POMMIER – 05 53 35 88 93



Bulletin d'inscription

Pour « **CONVERTIR SON VIGNOBLE à l'AB** » le **19 et 26 Novembre 2021**

A RETOURNER à l'adresse mail indiquée ci-dessus ou par courrier avant le 19/10/2021

Chambre Agriculture Dordogne - Corinne DESSALLES – ZA Vallade Sud – 237 Rue Bridet – 24100 BERGERAC

NOM, Prénom (OBLIGATOIRE) : _____ Date de naissance : _____

Adresse du stagiaire : _____

Code Postal : _____ COMMUNE : _____

Tél : _____ Mail : _____

Production : _____

Mon statut :

Contributeurs VIVEA (chefs d'exploitation, associés d'exploitation, cotisants solidaires, conjoints collaborateurs, démarche installation)

Ma participation est de 0 €*

(*Tarif si vous êtes à jour de vos cotisations MSA)

Retraité agricole

Conjoint non cotisant

Ma participation est de 240 €

Salarié agricole

Autre, précisez : _____

Ma participation est de 380 €

Fait à _____ le _____

Signature :

Merci de compléter le verso ->



Adresse physique du siège

Pôle interconsulaire
295 boulevard des Saveurs – Cré@vallée Nord
COULONIEIX CHAMIERES

Adresse postale : CS 10250 - 24060 PERIGUEUX CEDEX 9

Tél : 05 53 35 88 88 - accueil@dordogne.chambagri.fr

● **Antenne Périgord Noir**

Place Marc Busson - 24200 SARLAT
Tél. 05 53 28 60 80 - antenne.pn@dordogne.chambagri.fr

● **Antenne Périgord Pourpre Vallée de l'Isle**

Vallade Sud - 237 rue Bridet - 24100 BERGERAC
Tél. 05 53 63 56 50 - antenne.pp@dordogne.chambagri.fr

Bureau Douville : Maison Jeannette – 24140 DOUVILLE
Tél : 05 53 80 89 38

● **Antenne Périgord Vert**

Maison des services – rue Henri Saumande
24800 THIVIERS
Tél. 05 53 55 05 09 - antenne.pp@dordogne.chambagri.fr

Bureau Ribérac
7 bis place Alsace Lorraine - 24600 RIBERAC
Tél : 05 53 92 47 50

Vous satisfaire, notre priorité !

 <p>ENGAGEMENT DE SERVICE SERVICES AUX AGRICULTEURS ET ACTEURS DES TERRITOIRES REF. 221 AFNOR CERTIFICATION www.afnor.org Conseil-Formation</p>	> l'écoute proche pour mieux vous comprendre
	> la réactivité pour que vous gardez une longueur d'avance
	> l'efficacité des prestations pertinentes au bon moment
	> l'expertise une large palette de compétences
	> la clarté des informations pour une relation en toute confiance
	> l'éthique des valeurs pour le respect de vos intérêts



Cette formation ouvre droit à un **crédit d'impôt de 144 €** au chef d'exploitation au bénéfice réel.

Une attestation vous sera délivrée en fin de formation.



Questionnaire d'attentes des stagiaires

■ Comment avez-vous eu connaissance de cette formation ?

■ Avez-vous déjà suivi une formation sur ce thème ? Non Oui – Laquelle et quand ?

■ Quelles sont vos attentes concernant cette formation (en fonction de vos projets sur l'exploitation), quelles connaissances nouvelles, pratiques, méthodes souhaitez-vous acquérir ?

■ Avez-vous des remarques, des questions ?

■ Quelle superficie envisagez-vous de convertir ?